

2016-2017

Cours de langue et de culture françaises Dijon—Université de Bourgogne

Dates et tarifs *

		Durée	Dates	Total	(1) Droits d'inscription	(2) Droits de cours
C O U R S I N T E N S I F S	ETE	2 semaines	06/06/16 - 17/06/16 04/07/16 - 15/07/16 01/08/16 - 12/08/16 29/08/16 - 09/09/16	495 €	300 €	195 €
		3 semaines	06/06/16 - 24/06/16 04/07/16 - 22/07/16 01/08/16 - 19/08/16 29/08/16 - 16/09/16	615 €	300 €	315 €
		4 semaines	06/06/16 - 01/07/16 04/07/16 - 29/07/16 01/08/16 - 26/08/16 29/08/16 - 23/09/16	745 €	300 €	445 €
		6 semaines	06/06/16 - 15/07/16 04/07/16 - 12/08/16 01/08/16 - 09/09/16	1 015 €	300 €	715 €
		8 semaines	06/06/16 - 29/07/16 04/07/16 - 26/08/16 01/08/16 - 23/09/16	1 255 €	300 €	955 €
	ANNEE	4 semaines	03/10/16 - 28/10/16	745 €	300 €	445 €
		4 semaines	31/10/16 - 25/11/16	745 €	300 €	445 €
		3 semaines	28/11/16 - 16/12/16	615 €	300 €	315 €
		3 semaines	06/02/17 - 24/02/17	615 €	300 €	315 €
		4 semaines	27/02/17 - 24/03/17	745 €	300 €	445 €
3 semaines		27/03/17 - 14/04/17	615 €	300 €	315 €	
3 semaines		02/05/17 - 19/05/17	615 €	300 €	315 €	
COURS SEMESTRIELS	Semestre d'été	06/06/16 - 23/09/16	1 850 €	450 €	1 400 €	
	Semestre d'hiver	26/09/16 - 20/01/17	1 495 €	450 €	1 045 €	
	Semestre de printemps	30/01/17 - 26/05/17	1 495 €	450 €	1 045 €	

Le CIEF sera fermé les : 14/07/2016 - 15/08/2016 - 01/11/2016 - 11/11/2016 - 08/05/2017 - 25/05/17 ainsi que pendant les vacances officielles de Noël et de printemps.

Les dates sont indiquées du lundi au vendredi. Il est recommandé d'arriver le jour qui précède le début de la session. Le départ a lieu , au plus tard, le samedi avant 12 heures.

Dijon, octobre 2015

1. Les droits d'inscription ne sont jamais remboursés. Si l'étudiant ou le stagiaire en fait la demande, l'inscription pourra être reportée une fois, à une date ultérieure à condition d'en informer le CIEF 2 semaines avant le début des cours et dans tous les cas avant l'arrivée en France.

2. A régler, au plus tard, à l'arrivée à Dijon. Tout cours commencé est dû et ne peut donner lieu à aucun remboursement. Le CIEF se réserve le droit d'annuler un cours qui ne réunit pas un nombre suffisant d'étudiants.